



Paris le 16 décembre 2025

Comité Social d'Administration de Service Central de Réseau Réunion du 16/12/2025

Déclaration liminaire

Madame la présidente,

Une « *actu* » d'Ulysse en date du 9 décembre 2025 intitulée « *Calendrier de dépôt des demandes de mobilité* » indique que les agent·e·s pourront déposer leurs demandes de mutations dans MOUV'RH du lundi 29 décembre 2025 au vendredi 16 janvier 2026.

Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que selon le calendrier initialement prévu, les agent·e·s auraient dû déposer leurs demandes entre le vendredi 19 décembre 2025 et le vendredi 9 janvier 2026. Ce sont les organisations syndicales et les CAPIstes nationaux qui se sont battus pour obtenir des dates plus « *décentes* » : décentes pour les agents qui vont demander leur mutation, décente pour les services RH qui méritent, comme les autres, de véritables congés de fin d'année, tout comme les représentant·e·s du personnel vers lesquel·es les agent·e·s se retournent pour obtenir des conseils en matière de mutations.

Une autre « *actu* » d'Ulysse du 8 décembre 2025 mentionne le Plan d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires, un plan d'actions pluriannuel sur la période 2025-2027 qui vise à améliorer les conditions de travail et à prévenir les risques suicidaires.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, concernant les conditions de vie au travail et les risques suicidaires, si la vigilance s'impose bien évidemment dans tous les services de la DGFiP, dans les Services centraux, compte tenu de toutes ces spécificités des missions et des contraintes liées aux différents postes, la vigilance nous semble devoir être particulièrement rapprochée du fait de ce contexte particulier.

Solidaires Finances Publiques rappelle que les agent·e·s de la DG connaissent au quotidien une pression très importante (cf. la DLF dans le contexte parlementaire actuel, les services SI et les bureaux métiers lors de la mise en place de nouveaux applicatifs pour les usagers notamment, pour ne citer que deux exemples parmi tant d'autres situations).

Les services centraux se caractérisent également par une hiérarchie nombreuse et très présente.

Ils font également l'objet de plus ou moins vastes opérations de déménagements, avec parfois des changements de département (cf. le déménagement de plus de 500 personnes au XYLO). Ils subissent des réorganisations perpétuelles, avec notamment certaines missions qui sont transférées, d'autres qui disparaissent au profit de nouvelles. Toutes ces opérations de déménagements et de réorganisations ont hélas trop souvent lieu dans des contextes où l'absence de transparence, des retards dans l'information et parfois l'absence de concertation génèrent beaucoup de stress chez des agent·e·s.

Ce sujet des réorganisations des services nous permet de rebondir sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour de ce CSA qui ne comporte pas moins de 4 projets touchant à l'organisation des services :

- le transfert de la mission interministérielle "France Recouvrement" à la DGFIP,
- la Création d'une Mission Aides de l'État au sein de 2FCE,
- le projet de réorganisation de la Direction des Projets Numériques
- le changement de positionnement de la Mission Green IT à la DTNum
- et sans oublier le point relatif à SI3 dont l'inscription à l'ordre du jour a été demandée par les organisations syndicales.

Toutes ces réorganisations devant *a priori* être mises en œuvre au 1^{er} janvier 2026, soit en mode définitif, soit en mode de préfiguration au 1^{er} janvier 2026 pour une mise en œuvre définitive courant 2026.

Solidaires Finances Publiques se demande si l'administration avait prévu, dès l'origine, de consulter ce CSA-SCR sur ces projets de réorganisation, comme le prévoit l'article 48 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020. Nous nous posons cette question notamment à la lumière du calendrier du dialogue social 2025 qui nous avait été communiqué lors du précédent CSA-SCR du 7 octobre 2025 et dans lequel aucun CSA-SCR n'était signalé fin 2025.

Par ailleurs, lors de ce même CSA du 7 octobre 2025, **Solidaires Finances Publiques, appuyé par l'ensemble des organisations syndicales**, avait demandé des éclaircissements sur une rumeur de réorganisation des bureaux BSI1/DP1 et DP7. Il avait été répondu en séance que rien n'était prévu et que rien n'était décidé à ce niveau. Deux mois plus tard, la rumeur se confirme et se concrétise par le projet présenté à ce CSA-SCR avec une mise en place prévue au 1^{er} janvier 2026 !

Sur le fond, dans le cadre de chacun de ces projets de réorganisation, **Solidaires Finances Publiques** veillera à ce que les agent·e·s impacté·e·s bénéficient de toutes les garanties prévues en cas de réorganisation, à savoir :

- qu'elles et ils ne se voient appliquer aucun nouveau délai de séjour et que dès lors, elles et ils puissent demander une mutation dès le mouvement suivant (à savoir dès le mouvement de janvier 2026, pour effet au 1^{er} septembre 2026),
- qu'aucune nouvelle période probatoire ne leur soit imposée et qu'elles et ils soient définitivement et immédiatement confirmé·e·s sur leur poste.

Solidaires Finances Publiques demande également que les agent·e·s qui ne suivraient pas leur mission qui serait transférée dans un autre service se voient proposer toute l'aide utile pour trouver un nouveau poste, voire qu'elles et ils soient reclassé·e·s dans leur service actuel. De même, en cas de mutation, les agent·e·s devront bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 semaines pour faire leur demande, soit jusqu'au 7 février 2026.

Solidaires Finances Publiques alerte sur la situation des agent·e·s en fonction sur des postes transverses mutualisés, tels que les secrétariats notamment. En cas de postes en doublons, comment les personnels concernés seront-ils reclassés ? Quelles seront leurs garanties ?

De même, pour ces services mutualisés, des risques psycho-sociaux nouveaux pourraient apparaître du fait de l'accroissement de la charge de travail, en particulier et en raison d'une modification de la chaîne hiérarchique induite par la mutualisation de ces postes.

Sur le détail de l'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour nous interviendrons au fil des débats. Nous vous remercions, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour la préparation de cette instance et pour la documentation fournie.

=====oooOOOooo=====